



**Sainte-Martine**

Entre terres et rivières

---

# AVIS PUBLIC

---

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-445

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2023, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

**Numéro :** 2023-445

**Objet :** Règlement sur la tarification

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 20 décembre 2023.

Joanie Ouellet  
Directrice des affaires juridiques et  
contractuelles et greffière adjointe

